



Onde de Choc

Le bulletin d'infos CGT-CD90

NUMÉRO 9

JUILLET 2025

Déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Lors du CST du 10 juin dernier, la collectivité nous annonce la suppression de 7 postes sur un effectif de 21 postes à la direction du développement éducatif, culturel et sportif.

-33% des effectifs !

5 de ces postes serviront à pérenniser l'équipe mobile des collèges et c'est une bonne nouvelle dans ce secteur en tension où les CDD sont renouvelés à volonté.

Cette réduction drastique des effectifs à la culture nous interroge alors que la loi Robert de décembre 2021 réaffirme les obligations des Départements.

Pour rappel, l'article L330-1 du code du patrimoine
« Les bibliothèques centrales de prêt, transférées aux départements, sont dénommées bibliothèques départementales. Les départements ne peuvent ni les supprimer, ni cesser de les entretenir ou de les faire fonctionner. »

Les départements doivent renforcer la couverture territoriale en bibliothèque et permettre un accès à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs.

La culture est un maillon essentiel au développement du citoyen.

Le terme "culture" recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement.

La CGT-CD90 se demande comment cette mission de service public pourra être assurée dans le Territoire de Belfort?

**« Il n'est pas nécessaire de brûler les livres pour détruire une culture.
Il suffit d'empêcher les gens de les lire. »**

Fahrenheit 451

CGT-CD90

Adresse :

**27, avenue Sarrail
90000 Belfort**

**Messagerie :
cgtd90@gmail.com**

SOMMAIRE :

P1– Culture

P1– Info syndicale

P2– les ESD

P3– Conformisme

P3– PSC

P4– Hauts salaires

P4– Retraite progressive

P4– Politique

Réunion d'information syndicale

Bloquez vos agendas!

Mardi 23 septembre 2025

14h00 –16h00 Hôtel du Département

Tout va-t-il vraiment si bien dans les ESD ?



« L'Entre Nous » n° 21 évoque la restitution du questionnaire EVREST, enquête réalisée dans les ESD. L'information est ici soigneusement orientée, en reprenant les quelques chiffres qui positivent la condition des travailleurs sociaux.

Tous les indicateurs négatifs, et ils sont nombreux, sont passés sous silence.

11% des agents travaillent chez eux ou sur leur temps de repos ;
40% traitent une opération trop vite pour cause de manque de temps
48% dépassent leurs horaires normaux soit 15 % au-dessus de la moyenne nationale.

Conclusion, ce n'est pas une « grande majorité » des agents qui ne rencontre pas de problème de temps, c'est une moitié qui ne s'en sort pas !

« 9 personnes du groupe 1 estiment faire des choses qu'elles désapprouvent ». Disons plutôt 16% des agents !

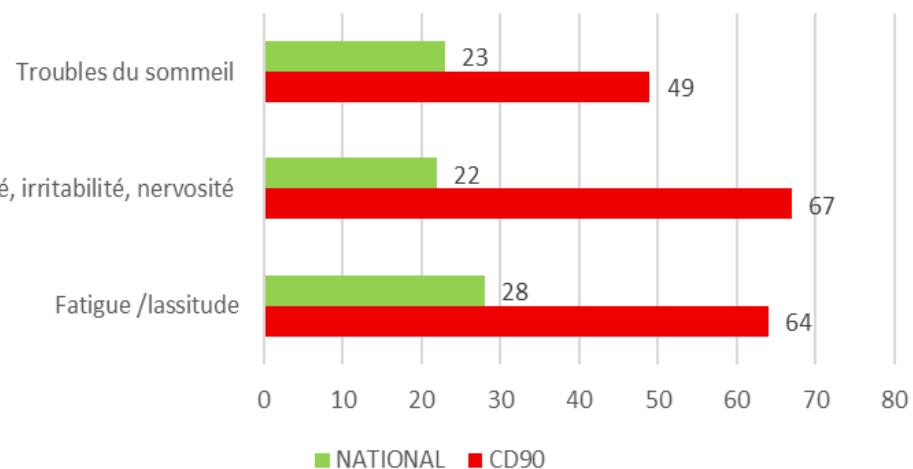
Les travailleurs sociaux du Territoire sont deux fois plus impactés que la moyenne nationale (52% contre 26%) par le traitement d'opérations traitées « trop vite ».

Quelques chiffres non-dits :

30% des administratifs ont peur de perdre leur emploi, contre 7% au niveau national !
La nouvelle organisation inquiète !

20% des travailleurs sociaux ne sont pas sûrs de tenir le même poste dans 2 ans, pour cause de charge de travail, avec une pression accrue comprise entre 7 et 9 sur une échelle de 10.

Les vrais chiffres sur l'état de santé de nos travailleurs sociaux au Département



En outre, 56% des travailleurs sociaux estiment que leurs conditions de travail ne sont pas suffisantes en terme de prévention des risques. Il y a de quoi, la sécurité à distance (alerte agression) retirée pour un nouveau dispositif à l'étude depuis plus d'un an.

La tension psychologique générale (climat tendu, épuisement, irritabilité) se double d'un manque de soutien de la hiérarchie ou du n+1, de flicage, propos non adaptés ou sournois.

L'amélioration des conditions de travail devra tenir compte de cette réalité et non se limiter à l'agencement des locaux.

La CGT-CD 90 exige une vraie politique de recrutement dans les ESD et non une énième réorganisation cache misère.

Conformisme ou autre prisme

Les vacances approchent pour nombre d'entre nous, c'est l'occasion de se poser pour se poser les bonnes questions qui guideront notre réflexion et possiblement nos actions dès la rentrée.

Aujourd'hui la terre monde et le peuple monde sont de plus en plus hostiles, la majorité des médias, des collègues et des voisins nous le rappelle sans cesse.



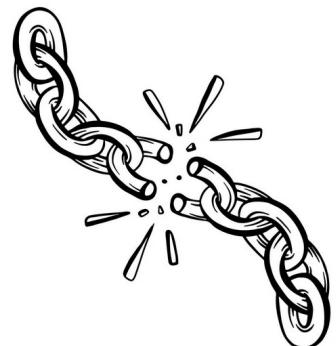
Les jeunes d'aujourd'hui sont le produit des adultes d'hier, si bien que la responsabilité des adultes d'aujourd'hui est de protéger et d'instruire les jeunes de demain afin qu'ils s'émancipent.

Donc, si dans l'imaginaire collectif, le futur reste annonciateur de catastrophes sans fin, comment les jeunes générations peuvent-elles se projeter positivement vers demain ?

Rêver devient alors difficile, surtout lorsque le récit dominant prône la réussite personnelle, en écrasant son prochain pour réussir, et ce dès la maternelle.

L'encadrant ignore-t'il que son rôle disparaît si le groupe auquel il appartient est sacrifié ?

La finance, l'économie, les outils numériques, l'intelligence humaine doivent permettre à l'humanité de grandir. La violence sans cesse entretenue gangrène nos sociétés. Même si elle nous semble loin, tôt ou tard, elle impactera notre quotidien.



Le taux de suicide en France, notamment chez les jeunes est relativement inquiétant et résulte en partie des constats précédents. Ne sommes-nous pas engagés dans la mauvaise direction ?

Nous encadrants, managers, possédons la capacité d'analyse, pouvons peser sur les objectifs à atteindre. De plus, par nos stratégies et notre volonté, il est possible de construire, de participer aux récits d'un futur prometteur et collectif susceptible de stimuler et fédérer la jeunesse actuelle pour un avenir enthousiasmant.

Consensus autour de la « mutuelle »

Lors du CST du 10 juin 2025, le Président du Département a confirmé l'option de Labellisation pour le volet SANTE du dispositif règlementaire de Protection Sociale Complémentaire (PSC).

Deux options étaient envisageables :



Prise en charge partielle des cotisations à une complémentaire santé labellisée **individuellement** souscrite.



Mise en place d'un **contrat collectif** proposé par la collectivité.

La CGT-CD90 est favorable à cette décision tout en revendiquant le 100% sécurité social.

La labellisation garantit le respect par les mutuelles de certains principes de solidarité. Les contrats labellisés doivent notamment intégrer des actions de prévention et respecter les conditions des « contrats responsables ».

L'agent restera libre du choix de ses garanties.

Le montant de la participation dès le 1^{er} janvier 2026 sera d'un **minimum de 15 € par mois**. (50% d'un montant plafond de 30 euros)

Décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045614702>

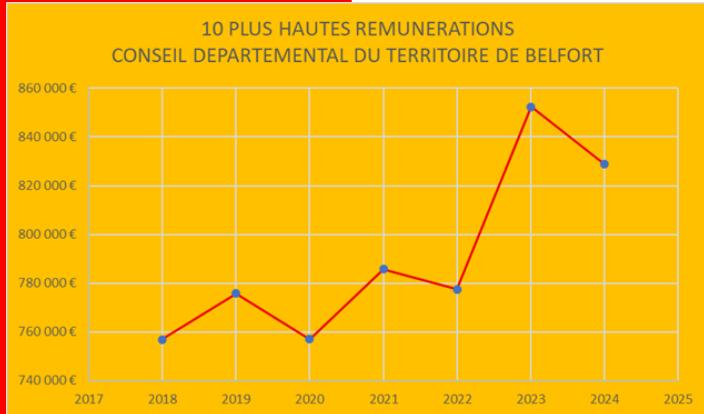
La CGT-CD90 restera engagée pour obtenir une participation plus avantageuse pour les agents du Département.



Louable effort

La somme des dix plus hautes rémunérations annuelles de notre collectivité amorce (enfin) une légère baisse.

Pour la première fois depuis longtemps, la courbe enregistre une diminution relative pour l'année 2024.



<https://www.territoiredebelfort.fr/mentions-legales>

Dans un contexte de tension budgétaire et d'efforts répétés demandés à l'ensemble des services, cette évolution constitue un signal attendu depuis longtemps par les agents.

Souhaitons que cette baisse ne soit pas un simple épiphénomène en trompe l'œil dû notamment au gel des postes, mais bien le début d'un rééquilibrage durable, plus juste et plus respectueux des efforts collectifs.

La retraite progressive dans la FPT ?

En complément de l'article paru dans l'onde de choc n°4 de septembre 2024.

Nouveauté, l'âge de départ pour une retraite progressive va être abaissé à 60 ans quelle que soit l'année de naissance. Ceci s'appliquera pour les retraites progressives prenant effet à compter du 1er septembre 2025.

Le décret est en attente de publication.

En espérant qu'il ne soit pas repoussé aux calendres grecques...



La CGT fait-elle de la politique ?

Les passes d'armes entre votre syndicat et l'administration sont souvent virulentes. A cours d'arguments cette dernière aime à dénigrer l'action de la CGT, en lançant son habituelle et pathétique mélopée : « Là, vous faites de la politique ! ».

A toute fin utile, il est bon de revenir sur l'origine du terme. Politique vient du grec politikos : « qui concerne les citoyens, relatif à la cité et à la vie collective d'une communauté d'hommes vivant sous les mêmes lois ».

Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société, la CGT dans ses combats en étant l'expression la plus aboutie.

Alors oui, la CGT, qui lutte pour une société plus juste fait de la politique au sens noble du terme. La politique n'est pas l'apanage de centrales, qui en ont confisqué l'idée. La CGT revendique une totale indépendance vis-à-vis de tous les partis tout en assumant une conscience politique sans faille, contrairement à certains apparatchiks et professionnels de la politique ignorant jusqu'à l'histoire de leur propre parti.

Nous nous sommes d'ailleurs laissé dire que certains « élus » aux grandes responsabilités pensent que Charles de Gaulle n'est qu'un porte-avion.

